REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
AMBASSADE DE MADAGASCAR EN FRANCE

TRANSCRIPTION DE MARIAGE

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande (à télécharger)
- Un acte de mariage intégral original daté de moins de (03) trois mois
- Photocopie du Passeport malagasy des époux (Passeport ou CIN pour l'époux/épouse étranger)
- Acte de naissance des époux daté de moins de (03) trois mois
-Enveloppe timbrée à votre adresse (en cas d'impossibilité de retrait)

N.B *: - Veuillez noter que le temps d'acheminement du courrier par voie postale est aléatoire. Le délai d'instructions du dossier court à partir du moment de la réception du courrier par le service concerné sachant qu'il passe d'abord par le service courrier de l'Ambassade pour enregistrement.*

- Le service peut réclamer d'autres pièces justificatives complémentaires pour le besoin de l'instruction du dossier.

- Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 09H00 à 13h30
Retrait des documents : Lundi au vendredi de 14H30 à 16h30
Délai de traitement: dix (10) jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet par le service concerné.

Email : serviceconsulaire.madagascar@gmail.com